Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

ETATS-UNIS – Comment Monsanto règle son conflit avec une coopérative d'agriculteurs

Par Anne FURET

Publié le 31/08/2008, modifié le 16/04/2025

Début septembre, Monsanto a annoncé avoir conclu un accord avec la coopérative Pilot Grove, soupçonnée d'avoir encouragé la pratique de conservation d'une partie des récoltes de plantes brevetées pour les ressemer l'année suivante. En 2004, suite à une dénonciation par coup de fil anonyme, la multinationale a cité à comparaître une centaine d'agriculteurs membres de la coopérative, pour avoir ressemer du soja génétiquement modifié tolérant le Roundup. L'affaire est d'abord partie devant une cour fédérale, avant de se conclure par un accord cet été. Début 2008, l'avocat de Pilot Grove affirmait que "Monsanto fait de son mieux pour rendre l'affaire tellement coûteuse à défendre que la coopérative n'a pas eu d'autre choix que de renoncer", comprendre d'autre choix que de passer un accord, dont les termes doivent rester confidentiels.
On apprend dans le communiqué de presse de Monsanto [1]que Pilot Grove reconnaît avoir violé le brevet sur le soja GM et accepte de réparer le dommage causé à Monsanto : les dommages et intérêts seront destinés à la fondation d'une école agricole et Pilot Grove développera une politique destinée à éviter de futures contrefaçons de brevets. Dans son communiqué, Monsanto fait également parler un membre de Pilot Grove : "Nous sommes heureux d'avoir pu résoudre le problème de manière professionnelle". On apprend par ailleurs que la coopérative devra acheter 1,1 million de dollars de produits à Monsanto dans les six prochaines années. Il s'agit donc d'un accord gagnant-gagnant… surtout pour Monsanto !

[1] http://monsanto.mediaroom.com/index...

Adresse de cet article : https://infogm.org/etats-unis-comment-monsanto-regle-son-conflit-avec-une-cooperative-dagriculteurs/